

PROVINCE DE BRABANT
WALLON
Arrondissement de NIVELLES



Avis

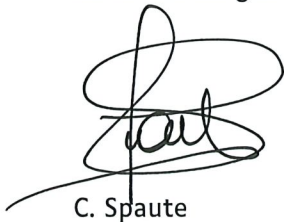
Conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à la connaissance du public que le Collège communal a approuvé en séance du 08 avril 2024, l'ordonnance de police temporaire relative au :

- **Remplacement de poteaux électriques à la rue des Primevères**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale d'Ittre, rue de la Planchette 2 à 1460 Ittre, au service des Affaires générales pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9h à 12h.

Ittre, le 09 avril 2024

La Directrice générale,



C. Spaute



Le Bourgmestre,



Ch. Fayt